

SPELC Infos

FÉVRIER 2025

Syndicat Professionnel de

l'Enseignement libre Catholique

Rentrée 2025-2026

2nd degré

Demandes d'aménagement de poste de travail pour raison médicale

Le personnel continue à percevoir l'intégralité de son traitement.

Date Butoir 5 mars 2025

QUI EST CONCERNÉ?

- Les personnels en situation de handicap, ayant obtenu une RQTH
- Les personnels dont la demande de reconnaissance est en cours d'étude auprès de la
 MDPH Attention cette démarche est à renouveler chaque année

QUEL TYPE D'AMÉNAGEMENT?

- se maintenir en activité sur son poste avec un allègement (horaire, salle de classe spécifique...)
- faciliter sa prise de poste lors d'une nouvelle affectation dans le cadre d'une mutation ou d'une primo-affectation en qualité de titulaire.

QUELLE PROCÉDURE ? 2 étapes

1. Annexe 1 à faire viser et remplir par la voie hiérarchique puis l'agent doit transmettre par mail ou par courrier aux adresses suivantes :

Rectorat de Corse

madame l'Adjointe à la secrétaire générale – DRH Bd Rossini.

BP 808

20192 Ajaccio cedex 4

Pour tout contact téléphonique ou mail :

Mme Gaëlle de Bailliencourt, assistante au secrétariat général adjoint

mél drh@ac-corse.fr

Tel 04.95.50.33.59

2. Les documents confidentiels médicaux sont à envoyer exclusivement sous pli confidentiel cacheté au médecin du travail par les agents directement à l'adresse :



DSDEN 2A

Docteur LACROIX

Bd Pugliesi Conti BP 832 20192 Ajaccio cedex 4

Mél marine.lacroix@ac-corse.fr

Tél du secrétariat médical 04.95.51.59.45

Tout le détail et les informations pratiques sur https://aixmarseille.spelc.fr/

Avec le SPELC, je suis informé